

DELIBERATION N° 07 ~~19~~ du 25 octobre 2007

Portant approbation de  
la Décision Modificative n° 1 du Budget 2007

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :

**DELIBERE**

Article unique

Le Conseil d'Administration approuve la DM1 du budget 2007 dont les enveloppes financières globales de dépenses deviennent les suivantes :

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| ▶ Personnel       | 29,590 M €  |
| ▶ Fonctionnement  | 639,592 M € |
| ▶ Immobilisations | 184,535 M € |

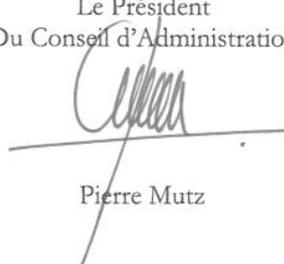
Les répartitions prévisionnelles détaillées de ces enveloppes figurent dans le compte de résultat abrégé prévisionnel et le tableau de financement abrégé prévisionnel annexés à la présente délibération.

Le secrétaire  
Directeur de l'Agence



Guy Fradin

Le Président  
Du Conseil d'Administration



Pierre Mutz

